



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Un lien maritime à longueur d'année aux Îles-de-la-Madeleine

## Les Îles plus proches que jamais du continent!

Îles-de-la-Madeleine, le 30 novembre 2010 — C'est avec émotion, fierté et une immense satisfaction que le maire des Îles-de-la-Madeleine, Joël Arseneau, a reçu aujourd'hui la décision par le gouvernement du Canada confirmant le financement d'un lien maritime à l'année par traversier entre Cap-aux-Meules et Souris, Île-du-Prince-Édouard.

« C'est une décision historique pour l'avenir de notre communauté insulaire », a commenté le maire. « À partir de maintenant, les Îles ne seront plus jamais tout à fait les mêmes, puisque l'isolement saisonnier appartient désormais aux livres d'histoire! Que cela se produise l'année du centenaire du Ponchon<sup>1</sup> ajoute une dimension hautement symbolique à l'événement. »

Le maire Joël Arseneau salue donc la décision du ministre des Transports, Chuck Strahl, laquelle confirme le maintien de la desserte maritime pour les quatre prochaines années, incluant les mois d'hiver. Pour le maire, cet engagement fédéral confirme la pérennisation du service de traversier sur une base annuelle et constitue la suite logique du projet pilote de traverse hivernale obtenu par la municipalité à l'hiver 2009 puis réédité à l'hiver 2010.

« La route a été longue et parfois ardue ces dernières années pour aboutir à cette décision », d'affirmer le maire, Joël Arseneau, qui avait fait du lien maritime à l'année son principal cheval de bataille du développement insulaire. « Pour vaincre l'isolement, il fallait convaincre. Les Madelinots ont su se solidariser autour de cet enjeu vital pour leur avenir, pour assurer l'occupation dynamique de notre territoire, le retour des jeunes et la diversification de notre économie. »

L'annonce ministérielle, qui survient à deux mois de la prochaine saison de traverse hivernale, accorde le temps nécessaire aux insulaires, aux entreprises et aux institutions pour prévoir et gérer les déplacements, les inventaires et la production à court terme. L'engagement sur quatre ans permettra par ailleurs aux Madelinots de planifier enfin à long terme le développement des affaires, la promotion touristique, de même que les échanges éducatifs, sportifs et culturels.

Soutenue financièrement par Transports Canada et opérée par la CTMA depuis 1971, la desserte maritime était offerte du début avril à la fin janvier jusqu'en 2008. L'interruption de service en février et mars soulevait de nombreuses contraintes en matière de développement social et économique, d'accès équitable aux services de santé, d'éducation et de qualité de vie. Après deux années de service hivernal qui ont prouvé hors de tout doute la pertinence et le caractère essentiel de la desserte, la décision gouvernementale était grandement attendue.

– 30 –

Pour information : Joël Arseneau, maire  
418 986-3100, poste 222

---

<sup>1</sup> Coupés du monde, à l'hiver 1910, d'ingénieurs Madelinots lancent à la mer un tonneau muni d'une voile et d'un gouvernail avec des dizaines de lettres. Telle une bouteille à la mer, le Ponchon fait côte en Nouvelle-Écosse, le courrier est dûment transmis et l'appel au gouvernement entendu : la télégraphie sans fil sera instaurée l'année suivante.